



Août 2017

L'Éternitois

Bulletin municipal de Rivière-Éternité



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Services

Bureau municipal 272-2860

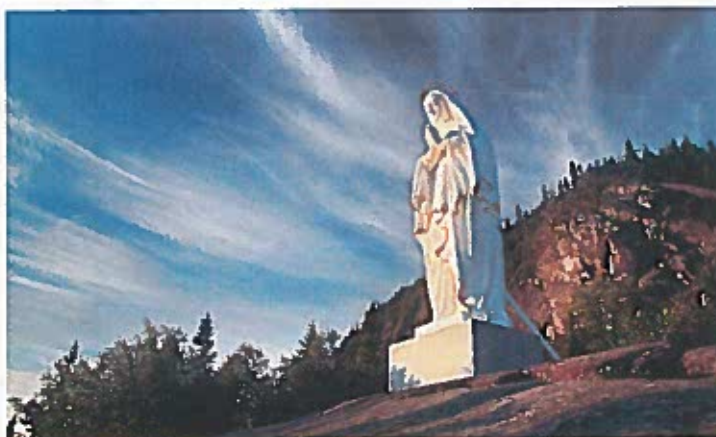
Urgence travaux publics 272-2860

Bibliothèque 272-1052

Salle communautaire 272-2274

Ambulance, incendie 9-1-1

Sûreté du Québec 310-4141



Fête de la Vierge

13 août 2017

Détails page 3

MOT DU MAIRE

Citoyen, citoyenne,

Bureau libre-service de Services Québec

Un bureau libre-service de Services Québec ouvre ses portes à l'Anse-Saint-Jean dans les locaux du CLSC du Fjord. Des équipements à utiliser de façon autonome permettront à la population du Bas-Saguenay d'avoir accès en ligne ou par téléphone à des renseignements gouvernementaux et des prestations de service.

Il sera également possible pour les citoyens d'être accompagnés par un préposé aux renseignements en communiquant avec le Centre de relations à la clientèle (CRC) de Services Québec. Une imprimante, un télécopieur seront également accessibles en libre-service. Nous vous invitons à utiliser ce nouveau service.

Panier basketball

Un nouveau panier de basketball a été installé sur la patinoire au centre communautaire et des loisirs. Nous invitons toute la population à l'utiliser. Un ballon de basketball est disponible lorsque le centre est ouvert, si non vous pouvez apporter votre propre ballon lorsque le centre est fermé. Nous voulons remercier Monsieur Jean Bergeron et Madame Josée Cormier qui nous a fait don de ce panier de basketball qui saura amuser plusieurs personnes.

Galeries du centre communautaire et des loisirs

À votre prochaine visite au centre communautaire et des loisirs, vous remarquerez sans doute que les deux galeries en façade de la bâtisse ont été refaites. Les dimensions des galeries ont été construites plus large afin de faciliter l'accès aux usagers. Nous remercions la MRC-du-Fjord du Saguenay partenaire financier dans ce projet.

Rémi Gagné, maire



Conseil municipal et employés municipaux

Maire :

Rémi Gagné

Conseillers

Serge Bouchard

Guylaine Bergeron

Francesca Houde

Reina Simard

Dolande Fortin

Claude Lavoie

Employés municipaux

Denis Houde, Directeur général et sec. trésorier

Sandra Côté, Secrétaire-trésorière adjointe

Sonia Simard, Agente administrative et Régie incendie

Serge Savard, Travaux publics

Isabelle Lavoie, Agente communautaire et loisirs

Serge St-Amand, Conciergerie générale

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Jérôme Durocher, Urbanisme (inspecteur en bâtiment et en environnement)

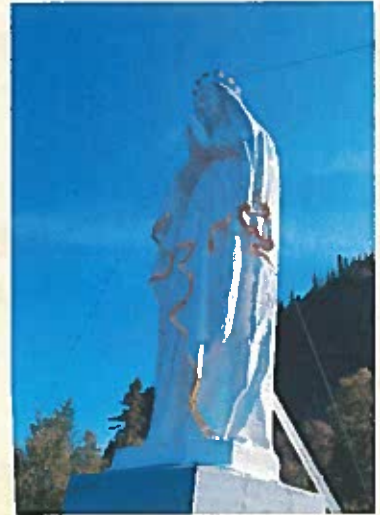
Prochaine séance du conseil :

21 août 2017 -19h30

Fête de la Vierge

13 août 2017
Dans le Parc nationale du Saguenay

- 10h00 Accueil sur le site
- 11h00 Messe en plein air interprétée par Mon-
seigneur André Rivest
- 12h00 Diner — apporter votre pique-nique
pour un diner familiale dans un décor
enchanteur
- 13h30 Chapelet à la grotte



Bienvenue à tous !

Neuvaine de l'assomption



Il y aura neuvaine de l'Assomption

4 au 12 août 2017

À l'église de Rivière-Éternité

À 18h30

Elle se terminera avec la fête de la Vierge, le 13 août à 11h00

Activité Intergénérationnelle

Activité
gratuite

Rivière-Éternité Samedi le 10 août dès 13h *Comme dans le Temps*

Parc des artistes de Rivière-Éternité
(Déplacée au centre communautaire en cas de pluie)

Déroulement

13h00-18h00

- Exposition des voitures anciennes du Saguenay Lac-Saint-Jean
- Exposition de vieilles photos et vieux objets



14h00-15h30

- Retour dans le temps avec le conteur M. Élias Coté et son accompagnateur M. Jean Bergeron

15h30-19h00

- Bingo, jeux de poches, rallye et bazar

14h30-19h00

- Hot-dog (2\$) et Maïs (1\$)

19h30

- Feu de joie et soirée Karaoqué avec Mme Nancy Simard !!!



Bar sur place

spécial 2 bières pour 6\$

BAZAR

Vous disposez d'objets dont vous voulez vous départir ? Il est possible de louer une table au coût de 20\$ lors de l'activité *Comme dans le temps*. Pour information et inscription vous pouvez communiquer avec Isabelle au 418-272-2633 poste 3106.

Avis de convocation

LE COMITÉ DE PÊCHE BLANCHE DE BAIE-ÉTERNITÉ INC.

Il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du comité du comité de pêche blanche Baie-Éternité inc. qui se tiendra :

Date : Vendredi le 25 août 2017
Heure : 19 h
Lieu : Centre communautaire de Rivière-Éternité

Les principaux points à l'ordre du jour seront les suivants :

- Rapport financier de l'année 2016-2017
- Rapport des activités
- Élections
- Parole à l'assemblée

BIENVENUE À TOUS!

Fait et donné à Rivière-Éternité, ce 26 -07-2017

Jocelyn Gaudreault, président du comité de pêche blanche Baie-Éternité

Fleurons du Québec

La visite des évaluateurs des Fleurons du Québec se fera vendredi le 25 août 2017 dans notre municipalité. Nous vous demandons de porter une attention particulière à vos propriétés, vos plates-bandes, vos arbustes et votre gazon pour cette occasion.

P.S. Les évaluateurs visitent également le cimetière, donc si vous avez le terrain à vos défunts à entretenir, on vous demande de le faire pour cette occasion et de ne pas oublier de couper les longues herbes.

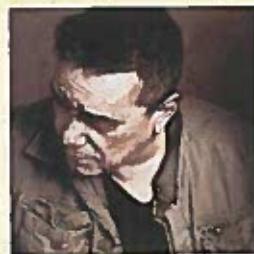


Spectacle de Florent Volant

7 octobre 2017

À 20h30

**au Centre communautaire et de loisirs
de Rivière-Éternité**



Dans le cadre du symposium d'art contemporain de Rivière-Éternité, la Corporation de développement économique (CDE) et le Regroupement des artistes et artisans de Rivière-Éternité (RAARE) organisent un spectacle de Florent Volant. Cet événement a lieu grâce au Fond Canada 150.

**Entrée gratuite
Arrivez tôt, les places sont limitées**



CANADA 150
1867-2017

Collecte de gros rebuts

**Gros rebuts (monstres ménagers) tout ce qui n'est pas rebuts
de construction ou métaux**

La collecte se fait à toutes les premières collectes de vidange du mois.

Voici les prochaines dates :

1 août 2017—5 septembre 2017

**Vous devez, comme pour la collecte régulière, déposer vos rebuts la veille, soit le
lundi soir, au bord de la route.**

Pour le mois d'août, la collecte des ordures ménagères régulières se fera à toutes les semaines à cause d'une période plus élevée de consommation.



Vidange des fosses septiques

*** RAPPEL ***

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ÉTÉ 2017

Cueillette de noms

Les propriétaires intéressés à faire exécuter la vidange de leur fosse septique doivent s'inscrire en donnant leurs noms à la **Municipalité de Rivière-Éternité** en téléphonant au **272-2860 poste 3100** entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi et entre 9h00 et 12h00 le vendredi, à compter de maintenant jusqu'au jeudi 3 août 2017, ou par courriel à municipalite@riviere-eternite.com.

Au plus tard le 3 août 2017

Notez que l'entrepreneur retenu est SANIDRO inc. Le coût de la vidange sera de **135 \$ (taxes incluses)**. Ce coût est établi pour une fosse septique de capacité moyenne de 500 à 750 gallons. Un prix spécial devra être demandé par le propriétaire pour une installation de plus grande capacité.

L'entrepreneur communiquera lui-même avec les propriétaires environ deux (2) jours à l'avance, ce qui vous permettra de bien dégager vos couvercles. Les vidanges devraient être faites au plus tard à la fin octobre 2017.

Services des aides familiales



SERVICE DES
**AIDES
FAMILIALES**
DE LA BAIE

Le Service des aides familiales de La Baie en partenariat avec le Ministère de la Famille, innove dans son secteur d'activité en vous présentant le programme Priorité aux Aînés et Sécurité (PAS). Ce programme a pour objectif d'offrir des ateliers gratuitement aux aînés des secteurs de La Baie et du Bas-Saguenay. Dès l'automne 2017, une équipe multidisciplinaire formée d'intervenants provenant

de différents secteurs vous accompagneront lors ces 10 ateliers. Ces derniers ont pour but de promouvoir les saines habitudes de vie, la santé, ainsi que la sécurité des aînés. Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le Service des aides familiales de La Baie (418) 544-2322.

Camp de jour



Ouvert les mardis, mercredis et jeudis
Au Centre communautaire et des loisirs
Pour les jeunes de 3 à 11 ans



Prochaines sorties :

- ⇒ 2 août : Journée à la plage St-Étienne à Petit-Saguenay
- ⇒ 8 août : Visite au zoo de Falardeau
- ⇒ 16 août : Baignade à la piscine municipale de l'Anse-Saint-Jean

Pour ces activités ci-haut mentionnées, veuillez inscrire votre enfant quelques jours à l'avance!

*Pour toutes informations supplémentaires, communiquez avec Isabelle Lavoie
(418) 272-2860 poste 3106.*

Cantine de l'Auberge

La Cantine est ouverte à tous les jours
De 11h00 à 20h00



Propositions de menus:

- Wrap—jambon, poulet ou tofu 8.50\$
- Panini—jambon, poulet ou tofu 8.50\$

Vous pouvez commander par téléphone (581) 235-4558

Programme Réno-région

Si vous vivez en milieu rural et que votre résidence comporte des défauts majeurs, le programme RénoRégion pourrait vous aider à les corriger. Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants à faible revenu.

Le programme RénoRégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les défauts majeurs de leur résidence.

Conditions

Le propriétaire-occupant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir un revenu familial annuel qui ne dépasse pas le revenu maximal admissible (celui-ci varie selon la taille du ménage et la région habitée);
- ne pas avoir bénéficié : des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec – Volet Nord-du-Québec au cours des 10 dernières années, du programme Réparations d'urgence au cours des 5 dernières années.

Territoires admissibles

les Municipalités qui comptent moins de 15 000 habitants;

Travaux admissibles

Pour être admissibles, les travaux doivent : coûter au moins 2 000 \$; être réalisés pour corriger des problèmes touchant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique;

- être réalisés par un entrepreneur titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec;
- être terminés dans les 6 mois suivant la délivrance du certificat d'admissibilité.

Résidence admissible

Pour être admissible, la résidence doit :

- être la résidence principale du propriétaire-occupant;
 - comporter au plus 2 logements, dont celui du propriétaire-occupant;
- avoir une valeur inférieure à la valeur maximale établie par la Municipalité ou la MRC, laquelle ne peut pas dépasser 100 000 \$.

Informations supplémentaires :

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/portail/citoyens/evenements/aines/pages/programme-renoregion.aspx>

AVIS PUBLIC

Canada
Province de Québec
Municipalité de Rivière-Éternité

Aux contribuables de la Municipalité de Rivière-Éternité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
Sandra Côté, secrétaire-trésorière adjointe de la
Municipalité de Rivière-Éternité, que: -

lors de la séance du conseil de la Municipalité de Rivière-Éternité qui sera tenue lundi le
21 août 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 418 rue Principale à Rivière-Éternité, le conseil
municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no 2017-001

Nature et effets :

Permettre le lotissement d'un emplacement dont la largeur moyenne est de 24 m et que la
profondeur moyenne est de 62 m alors que l'article 5.3.4 du règlement de lotissement n° 128-
2015 prévoit une largeur moyenne de 30 m et une profondeur moyenne de 75 m (réf : règlement de
lotissement n° 128 2015, article 5.3.4)

Identification du site concerné :

Matricule : 1146-13-2516
Corporation de développement économique de Rivière-Éternité
412, rue Principal (lot P-34-1 rang B), Rivière-Éternité (canton de Hébert)
Zone P-01 du règlement de zonage no 126-2015

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette
demande.

DONNÉ A Rivière-Éternité, ce 27^e jour du mois de juillet 2017.


Sandra Côté
Secrétaire-trésorière adjointe

INSTALLATION DE PISCINES

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade, plus particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. Le règlement contient à cette fin des normes qui ont trait à la piscine elle-même, à l'enceinte devant l'entourer ainsi qu'aux équipements liés à son fonctionnement.

Cette réglementation touche tout bassin artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de **60 centimètres ou plus**. Les piscines existantes ne sont quant à elles pas touchées par ce règlement.

Pour connaître les normes à respecter, vous pouvez communiquer avec M. Jérôme Durocher au 418-272-2860 poste 3109. Vous pouvez également visiter le site mapiscinesecuritaire.com.

N'oubliez pas que vous devez toujours obtenir un permis de la municipalité pour l'installation de toute piscine dont la profondeur d'eau est de **60 cm ou plus qu'elle soit gonflable ou pas**.



DEMANDE DE PERMIS

Le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité vous signale que si vous manifestez le désir de construire, de rénover ou de démolir un bâtiment, d'installer une clôture, d'installer une piscine, de refaire une toiture, de lotir ou de faire tous autres travaux, vous avez l'obligation de faire une demande de permis auprès de M. Jérôme Durocher, personne responsable de l'émission des permis et certificats. N'attendez pas à la dernière minute pour faire la demande, car la municipalité a 30 jours pour répondre à la demande.



Tournoi de balle molle

1, 2 et 3 septembre 2017

Au centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité

Inscription des équipes jusqu'au 27 août 2017

Coût : 375\$ par équipe

Dany Lavoie (418) 818-8550



Personnel de bar

Nous sommes à la recherche de personnel pour travailler au bar du centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité.

- Être âgé de 18 ans et plus
- Taux heure : salaire minimum
- Sur appel



Pour information : Isabelle Lavoie
(418) 272-2860 poste 3106

Salon des aînés

22 septembre 2017

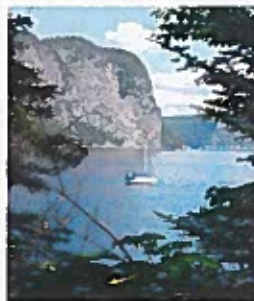
À l'aréna de la Vallée à Petit-Saguenay

- Exposition de kiosques
- Diner sur place
- Théâtre avec la troupe RIA
- Transport organisé à partir de Rivière-Éternité

Réservez votre date, vous aurez plus de détails dans le prochain Éternitois.

En vacances, quelle activité peut-on faire à Rivière-Éternité?

- ⇒ Visiter l'exposition des crèches de Noël au sous-sol de l'église; des centaines de crèches fabriquées de différents matériaux.
- ⇒ Marcher le sentier de la nativité pour se rendre au sommet de la montagne au cœur du village; quel magnifique point de vue!
- ⇒ Visiter le Parc des artistes (à l'arrière de l'école), vous pouvez y faire un pique-nique!
- ⇒ Visiter le Parc Saguenay (randonnée à la statue, balade dans les sentiers, assister à la pièce de théâtre en soirée à la grotte, etc.)
- ⇒ Faire le circuit de la Via Ferrata, 3 circuits différents!
- ⇒ Randonnée en kayak de mer et zodiac au Parc Saguenay
- ⇒ Module de skate dans la cour de l'école primaire
- ⇒ Visiter la savonnerie «Au pays des bleuets», c'est plus que du savon; découverte de leur domaine et exploration d'herbes de toutes sortes.



La chasse aux panaches

5 \$ LE BILLET



1^{er} PRIX: DÉBROUSSAILLEUSE HUSQVARNA
2^e PRIX: GPS GARMIN MONTANA
3^e PRIX: CARABINE SAVAGE 7MM MAGN.
4^e PRIX: FORFAIT DE PÊCHE POURVOIRIE DE COURVAL
5^e PRIX: ARCTIC CAT 500CC 2017 ÉQUIPÉ

VALEUR DE 620 \$
VALEUR DE 800 \$
VALEUR DE 850 \$
VALEUR DE 2000 \$
VALEUR DE 8875 \$

Le tirage aura lieu lors de la soirée de la Chasse aux Panaches
Date : samedi 21 octobre 2017
Heure : 22h00

Où : au centre communautaire des loisirs de Rivière-Éternité
81, rue Ste-Thérèse à Rivière-Éternité (Qc)

Le tirage est au profit de
l'Association Chasse et Pêche

Réclamation des prix : Avant le 30 novembre 2017 à 12h00
à l'édifice municipal situé au 418, rue principale à Rivière Éternité (Qc)

En collaboration avec :
Évasion Sport DR
Espace Nature
Pourvoirie de Courval
Épicerie Gérald Simard

Règlements 
Chasse aux Panaches

Services Canada

Saviez-vous qu'un agent de Service Canada est présent dans la municipalité de l'Anse-Saint-Jean à tous les 2 mercredis? *Les principaux services offerts sont : l'assurance-emploi, la sécurité de vieillesse et le numéro d'assurance sociale.*

Petite École de l'Anse-Saint-Jean (239, rue Sait-Jean-Baptiste).

Mercredi les 9 et 23 août 2017 de 9h30 à 14h30

(fermé de 12h00 à 13h00)

Bienvenue à tous!

**Service
Canada** 

Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office
Municipal d'Habitation (OMH)

Pour personnes âgées
et familles

Information : Gina Brassard
418-544-5543 poste 2208

**** Laisser votre message sur sa
boite vocale et elle retournera votre
appel dans un délai raisonnable.*

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se
fera dans les derniers jours du mois
d'août 2017.

Si vous êtes membres d'un orga-
nisme municipal et que vous avez un
message à publier, n'hésitez pas à
me contacter au plus tard le
22 août 2017.





Sonia Simard

(418) 272-2860 poste 3105

mun.sonia@riviere-eternite.com

Août 2017

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

		1  <i>Gros rebuts</i>	2	3 	4	5
6 - Adace 11h00	7	8 	9	10	11	12 - Épluchette blé d'inde et hot- dog
13 - Messe 11h00 - Fête de la Vierge	14	15 	16	17 	18	19
20 - Adace 11h00	21 - Séance conseil	22 	23	24	25	26
27 - Messe 11h00	28	29 	30	31 